



**MISSION D'INFORMATIONS ET DE CONTACTS EN HAÏTI
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
À L'OCCASION DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'APF - Port-au-Prince (Haïti) - 15 au 21 novembre 2016
PARTICIPANT	- M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes et vice-président de la Section du Québec de l'APF.
CONTEXTE	- Cette mission d'observation électorale était organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Elle s'est tenue suite à l'annulation de l'élection présidentielle du 25 octobre 2015 qui a affecté la stabilité des institutions politiques de l'État haïtien en remettant en cause leur légitimité. - Le député avait pris part aux deux précédentes missions (premier et second tours des élections législatives et premier tour de l'élection présidentielle). Sa participation aux deux dernières missions d'observation a permis à l'OIF de bénéficier de son expérience acquise et d'assurer la continuité de son appui au processus démocratique en Haïti. - La délégation de l'OIF était présidée par M. Pierre André Wiltzer, ancien ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie de la France. La délégation était également composée de : - M. Idrissa Traore, ancien président du Conseil constitutionnel et expert électoral (Burkina-Faso) - M. Dominique Delpuech, Directeur adjoint des affaires politiques et de la gouvernance démocratique (DAPG) (OIF) - M^{me} Miora Razafindrianilana Rahaririaka, Magistrat, Expert électoral (Madagascar) - M. Frédéric Joël Aïvo, Professeur de droit, Expert constitutionnel, (Bénin) - M. Jean-François Blanchet, Adjoint au Directeur des élections Québec, Directeur des opérations électorales, (Canada) - M. Mathieu Bouah Bile, Expert électoral, (Côte d'Ivoire) - M. Saïdou Kane, Spécialiste de programme à la DAPG, (OIF)

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Appuyer les processus de démocratisation et la consolidation de l'État de droit dans l'espace francophone par l'accompagnement des processus électoraux.
 - Rappeler aux autorités haïtiennes le support de la Francophonie à la défense et au maintien de la démocratie.
 - S'informer du progrès réalisé depuis l'élection annulée du 25 octobre 2015 et évaluer les conditions d'organisation de l'élection du 20 novembre 2016.
- Contribuer, dans le respect de la souveraineté des États et dans le cadre de la législation nationale en vigueur, à assurer la transparence et l'intégrité du processus électoral.
- Participer à la rédaction d'un rapport rendant compte à l'OIF des conditions dans lesquelles s'est déroulée la consultation électorale.
- Susciter une concertation avec d'autres missions d'observation internationales.
- Positionner l'Assemblée nationale du Québec comme acteur de la promotion de la démocratie en Haïti.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les membres de la mission se sont entretenus avec les autorités politiques (président, ministre des Affaires étrangères), le Conseil électoral provisoire (CEP), le Conseil de Tabulation des votes (CVT), des organisations de la société civile, ainsi qu'avec des représentants des partenaires internationaux (OEA, MINUSTHA, UE, PNUD).
- Le rapport de mission souligne que le nouveau CEP a été mis en place et assermenté le 30 mars 2016. Celui-ci jouit d'une grande légitimité auprès des différents acteurs nationaux et internationaux.
- Le processus électoral s'est déroulé dans une transparence qui a satisfait les acteurs locaux et les observateurs internationaux.
- Le rapport de mission fait également part de quelques inquiétudes quant à l'organisation de certains centres/bureaux de vote. En effet, on déplore notamment la difficulté de localiser certains centres/bureaux de vote ou encore le fait que, dans certains cas, la disposition des isolements rendait difficile la confidentialité du vote.
- Globalement, les améliorations apportées par le CEP ont été efficaces. Le principal problème restant est le manque de légitimité du Registre électoral, notamment lié aux doutes quant à la validité des données qui s'y trouvent. Le rapport de mission questionne la dernière mise à jour du registre effectuée en 2010. De plus, il n'a pas été possible pour la Mission de vérifier la validité des données qui se trouvaient sur la liste.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Sur la base des constats faits le 20 novembre 2016, la mission électorale francophone formule les recommandations suivantes :
 - Évaluer les conditions de préparation et de tenue des scrutins du 20 novembre ;
 - Mettre à niveau certains personnels électoraux ;
 - Poursuivre des actions pour une meilleure orientation des électeurs et une meilleure campagne d'éducation civique ;
 - Accélérer le traitement et la transmission des résultats au CTV ;
 - Mettre à jour de manière plus approfondie le Registre électoral, notamment entre deux cycles électoraux ;
 - Renforcer la collaboration CEP/Office National d'Identification (ONI);
 - Veiller à l'empaquetage et à la numérotation des bulletins de vote en carnets souches de 100 ou de 50 ;
 - Faire davantage de sensibilisation sur les modalités de choix sur les bulletins de vote afin de réduire le nombre de bulletins déclarés nuls ;
 - Redéfinir l'emplacement de bureaux de vote afin d'éviter une forte concentration de ces derniers dans une même salle ;
 - Améliorer le sort réservé aux mandataires dans les bureaux de vote, notamment en ce qui a trait à l'ajout de sièges qui leur seraient réservés ;
 - Améliorer l'effectivité du contrôle et de la supervision, par le CEP, de la base des données du CTV ;
 - Améliorer les conditions de proclamation des résultats électoraux.
- Cette activité a contribué à renforcer l'expertise du parlementaire québécois en matière d'observation électorale en Francophonie et a démontré aux partenaires l'importance qu'accorde l'ANQ à la consolidation de la démocratie parlementaire en Haïti.
- Le député s'est entretenu avec M^{me} Paula Caldwell St-Onge, Ambassadrice du Canada en Haïti. Ils ont abordé plusieurs sujets, notamment la situation politique en Haïti et les actions de coopération du Canada et du Québec pour renforcer les institutions de cet État.
- Le député a également profité de son séjour pour s'entretenir avec l'adjoint au Directeur des élections du Québec et directeur des opérations électorales, M. Jean-François Blanchet.
- Les coûts des dépenses relatifs à la mission du député ont été entièrement assumés par l'OIF.

COÛT¹

- | | |
|----------------------------|-------------|
| - Per diem et autres frais | - \$ |
| - Transport | - \$ |
| Total | - \$ |

¹ Les frais ont été pris en charge par l'OIF